

Communiqué des comités POID de Saint-Denis et d'Epinay le 30/05/2020

La surmortalité à Saint-Denis et plus largement dans notre département est la conséquence des politiques successives des gouvernements de la V^e République (*) Les personnels des hôpitaux Delafontaine et Casanova de Saint-Denis avec leurs syndicats se sont mobilisés contre ces plans à de multiples reprises (grèves dans les services, délégations à l'ARS...)

Après de longues semaines d'une bataille épuisante contre le COVID « *en repoussant les murs de l'hôpital* », leur conviction est viscérale :

« NE PAS REVIVRE CELA ! »

Leur détermination est proportionnelle à ce qu'ils ont vécu, ils exigent :

« Des embauches, des salaires ! 300 euros nets pour tous ! Des moyens pour soigner !

Réouverture des lits ! »

Dans les rassemblements, la méfiance face au *Ségur de la santé* s'est exprimée. Méfiance justifiée quand, en conférence de presse le 25 mai, les ministres Edouard Philippe et Olivier Véran « **ont rappelé l'ambition de cette grande concertation avec les acteurs du système de santé : tirer collectivement les leçons de l'épreuve traversée et faire le lien avec les orientations de Ma Santé 2022** ».

Cette loi adoptée l'an dernier constitue une véritable machine de guerre contre les hôpitaux et contre la sécurité sociale , dans la continuité de toutes les politiques de tous les gouvernements de droite comme de gauche qui se sont succédé depuis les années 1970 .Au sujet de cette loi , Olivier Véran a affirmé : « **Nous avons fait le bon diagnostic, nous avons pris les bonnes orientations. Mais nous avons été ni assez vite, ni assez fort** ».Le gouvernement, lui, souhaite associer « *les acteurs de santé* » à son projet d'accélérer la mise en œuvre de la loi Buzyn.

Ne faut-il pas refuser toute co-construction du projet avec le gouvernement ? Pour reconstruire un hôpital qui soigne TOUTE LA POPULATION, ne faut-il pas commencer par abolir toute ces lois ?

Les Comités POID de Saint et Epinay apportent leur soutien à la mobilisation des personnels.

« Des moyens pour soigner »

Ces moyens existent : le 19 mars, l'Assemblée nationale unanime a voté une loi qui accorde 343 milliards (devenus 400) d' « aide aux entreprises » dont 300 pour les banques.

Nous vous invitons à signer et faire signer la pétition lancée par *La Tribune des Travailleurs* : (hebdomadaire du Parti Ouvrier Indépendant Démocratique - POID)

Restitution des 400 milliards accordés aux banques

Abrogation immédiate de la loi du 19 mars 2020

Je souhaite prendre contact avec le POID :

Nom, Prénom :

Adresse :

A retourner à : poidemocratique@orange.fr ou à POID, 67 avenue Faidherbe, 93 100 Montreuil
poidstdenis93@gmail.com copoepinay@orange.fr

*voir dossier « *Il faudra bien reconstruire le système hospitalier. Par où commencer ?* Tribune des Travailleurs n°234 du 8 avril.